

QUARANTE-ET-UNE

REVUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
JANVIER 2026

19

www.archeagglo.fr

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



Dossier

ARCHE Agglo
dans votre quotidien





Frédéric Sausset
Président

vous représenteront demain soient au plus proche de vos préoccupations.

Je resterai bien entendu, fidèle à notre si beau territoire : du plateau Ardéchois à la vallée du Rhône, des coteaux de l'Hermitage à la Drôme des Collines.

Bonne lecture !

VU SUR LES RÉSEAUX

VU SUR FACEBOOK :



Des visites d'entreprises sur tout le territoire

Cette année, huit visites d'entreprises ont été organisées à l'initiative de la direction de l'Economie, en présence du président Frédéric Sausset, du vice-président en charge du développement économique Jean-Louis Wiart et de la presse locale. Dernièrement, ce sont les gérants du Bistrot Pampa à Saint-Victor et de Mat & Elo à Cheminas qui nous ont accueillis. L'occasion de rappeler les modalités d'accompagnement par l'Agglo des entreprises et commerces du territoire.



VU SUR INSTAGRAM :



Traitement de l'érosion d'un cours d'eau

En novembre, nos équipes sont intervenues sur une parcelle agricole à Colombier-le-Jeune dans la continuité des aménagements de keyline design déjà réalisés.

Cette intervention avait pour but le traitement de l'érosion d'un cours d'eau qui menaçait le chemin attenant en implantant des saules pourpres et un arbre adapté aux milieux de rivières.

Nos équipes ont utilisé une technique consistant à tresser des branches de saule autour d'un pieu sur le bord de la rive. Les bourgeons dormants présents dans les branches vont ensuite bouturer à l'aide de la terre et de l'humidité.

Les arbres dont les branches proviennent de nos pépinières devraient sortir de terre au printemps et pourront atteindre jusqu'à 50 cm d'ici août 2026.



VU SUR LINKEDIN :



Présentation de nos travaux de Keyline Design en vidéo

Depuis 2021, ARCHE Agglo et la communauté de commune de Rhône Crussol se sont associées pour construire un Projet Alimentaire inter-Territorial.

Le Keyline Design est une des composantes de ce projet. Cette technique d'aménagement des parcelles agricoles permet une meilleure infiltration de l'eau dans les sols pour lutter contre les sécheresses. Une initiative essentielle dans une époque où la question de la ressource en eau se pose chaque jour.

À ce jour, ce sont 7 projets qui ont été réalisés, design et travaux compris sur le territoire ARCHE Agglo et d'autres restent à venir.



6646 abonnés
en juin 2025

7025 ABONNÉS EN JANVIER 2025



1291 abonnés
en juin 2025

1481 ABONNÉS EN JANVIER 2025



2420 abonnés
en juin 2025

2705 ABONNÉS EN JANVIER 2025

NOMBRE D'ABONNÉS TOTAL : 11 211

Suivez-nous @ARCHEAgglo

ÉDITO

Heureuse année 2026 à toutes et tous !

Chers habitants des 41 communes ARCHE Agglo,

En tant que Président ARCHE Agglo, je vous présente mes meilleurs voeux pour l'année à venir, la santé bien entendu tout d'abord mais également de beaux moments avec votre famille et vos proches. Permettez-moi aussi, au nom de tous les élus communautaires et de tous les agents de l'Agglomération de vous souhaiter le meilleur tant au niveau personnel que professionnel.

2025 vient de s'achever et l'Agglomération a encore renforcé, par son travail au quotidien avec nos communes, son positionnement au plus proche de vous, dans votre vie de tous les jours.

C'est d'ailleurs l'objet du dossier central « ARCHE Agglo dans votre quotidien » qui vise à vous présenter de manière concrète l'intervention de l'Agglomération dans de nombreux domaines : déchets, mobilités, enfance, jeunesse, seniors, économie, tourisme et sport-nature, petite enfance, solidarités...

Les orientations et les décisions des élus communautaires respectent toujours l'intérêt général et les politiques publiques déployées sont réfléchis, pour garder la proximité

avec les communes des trois bassins de vie. Comme moi, vous êtes certainement lassés de la fragilité financière et de l'instabilité politique nationale... Cette situation nous oblige à des réponses concrètes pour soutenir dans nos territoires, la force de la proximité Agglo / Communes qui reste la plus efficace sur le terrain.

Pour ma part, 2026 referme un grand chapitre, celui de ma vie publique. Depuis plusieurs années, en tant que maire de Tournon-sur-Rhône et Président de la communauté d'Agglomération, j'ai toujours eu à cœur de développer la qualité de vie si appréciée par nos habitants, en soutenant les relations humaines fortes sur notre territoire à la fois urbain et rural. Je suis fier du chemin parcouru depuis la naissance d'ARCHE Agglo en 2017 et l'harmonie du territoire issue des trois communautés de communes de l'époque.

Je ne briguerais pas un nouveau mandat à la mairie de Tournon-sur-Rhône et donc mécaniquement je n'occuperais plus de fonctions à ARCHE Agglo pour les 6 prochaines années. Allez voter, mobilisez-vous, faites entendre votre voix pour que celles et ceux qui

4 - EN BREF

Un condensé d'infos

7 - RETOUR EN IMAGES

Focus sur 4 événements

8 - ACTUALITÉS

La déchèterie
Les transports
Les élections municipales
Atlas de la biodiversité
Les travaux pour le vélo
Lecture publique

12 - PARTICIPATION CITOYENNE

Codev : une année d'activités

13 - DOSSIER ARCHE Agglo dans votre quotidien

16 - EN CLAIR

Enfance / jeunesse :
une priorité pour l'avenir

18 - MÉTIERS D'AGGLO

Les ZAE
Transports scolaires

20 - COMMUNES

À la découverte de Vion
Projets communaux

22 - PORTRAIT

Sébastien Blachon

23 - PRATIQUE

Tous les contacts des services
de l'Agglo

SOMMAIRE

quarante-et-une REVUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ARCHE AGGLO NUMÉRO 19 · JANVIER 2026

communication@archeagglo.fr, BP103 - 07305 Tournon-sur-Rhône Cedex, 04 26 78 78 78 - Directeur de publication **Frédéric Sausset** - Direction de la communication **Damien Filbien**

Rédaction **Hélène Serret** • **Mathis Buissonnier** • **Damien Filbien** - Photographie **direction de la communication** - Conception et réalisation graphique **Elodie COLLIN**

Impression **Baylon Villard** (Annonay) .

Tirage 3 000 exemplaires, papier FSC Imprim'Vert - Distribution **Tremplin Services** et **Groupe Archer** - Numéro ISSN 2608-1113 - Dépot légal à parution

1681

C'est le nombre record de trajets BlaBlaCar Daily réalisés sur le territoire de l'Agglo durant le mois d'octobre ! Le précédent record datait de janvier 2025 avec 1 310 trajets.

Pour rappel, ARCHE Agglo développe le covoiturage sur son territoire avec l'application BlaBlaCar Daily permettant ainsi à tous les passagers de voyager gratuitement et aux conducteurs de recevoir une compensation de 1,50€ minimum par trajet.

Ce résultat est le fruit du travail mené en direction des habitants et des entreprises du territoire qui trouvent, dans le covoiturage domicile-travail, une mobilité plus économique, simple et chaleureuse !

 Plus d'infos sur www.archeagglo.fr/transports

DES LOCAUX NEUFS FIN 2026

ARCHE Agglo a engagé des travaux à Tournon-sur-Rhône, afin de construire des locaux adaptés qui regrouperont le service Technique et l'unité Eau-Assainissement, soit une quarantaine d'agents.

Le bâtiment sera fini fin 2026, comprenant une surface de 700m² dont 300m² consacrés au stockage de fournitures et matériels, auxquels s'ajoutent autant de surface couverte en extérieur. Des bureaux seront bien sûr intégrés pour l'accueil du public, notamment pour le service eau/assainissement. Des panneaux photovoltaïques permettront de couvrir la consommation en électricité des services de l'Agglo.

LA SAISON CULTURELLE ARCHE AGGLO JANVIER/JUIN 2026 EST OUVERTE

Pour cette nouvelle saison, nous vous proposons plus d'une vingtaine d'événements pour toutes les envies et pour tous les âges. Mais aussi un parcours « récit de soi et vocation » composé de spectacle et d'ateliers ouverts au public pour découvrir et approfondir ces thématiques. Et enfin, un projet de co-construction d'un événement artistique et culturel avec les habitants de trois communes Bren, Chavannes et Larnage. Nous remercions l'ensemble de nos partenaires et financeurs qui rendent ce projet possible : Direction Régionale des Affaires Culturelles et Région Auvergne-Rhône-Alpes, Départements de la Drôme et de l'Ardèche, communes de l'Agglo... Retrouvez le programme sur archeagglo.fr !

ARCHE AGGLO ENGAGÉE DANS LA « BIFURCATION ÉCOLOGIQUE »

L'Agglomération est engagée depuis plusieurs années dans la nécessaire transition écologique. Quelques élus et directeurs de l'intercommunalité ont à cet égard participé à un film réalisé par l'ADGCF (Association des Directeurs Généraux des Communautés de France), en partenariat avec la Banque des Territoires et Intercommunalités de France.

Ce film est la suite d'un premier « Et si l'écologie était la matrice des politiques intercommunales ». Il est nommé « Les faiseurs de bifurcation ». Au travers de plusieurs territoires français urbains, ruraux ... et parfois les deux comme le nôtre, ce film illustre la capacité à faire, à adapter, à choisir et même parfois à renoncer à certains projets au regard des réalités territoriales qui s'imposent à nous. Il est inspirant et démontre que l'intelligence collective dans la proximité permet de faire des choix raisonnés et pertinents.

Flashez le QR Code → pour visionner le film

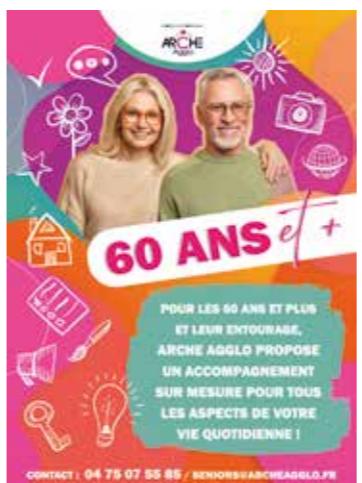


RÉNOVATION DU PONTON HANDI-PÊCHE À PONT-DE-L'ISÈRE

Lors du mois d'octobre, l'équipe du service rivières d'ARCHE Agglo a rénové le ponton handi-pêche situé à Pont de l'Isère sur le cours d'eau du Bûchillon. Situé le long de la rue Louis Peyrouse, il est accessible aux P.M.R (personnes à mobilité réduite). Il permet à deux personnes en fauteuil roulant de pêcher en toute sécurité. Les poutres soutenant l'ouvrage ont été entièrement remplacées, les bordures de sécurité qui s'était érodées ont été fortifiées et les fixations des deux postes pour fauteuils roulants ont été changées. À vos cannes à pêche !



ARCHE AGGLO ACCOMPAGNE LES 60 ANS ET PLUS



Dans le cadre de sa politique seniors, ARCHE Agglo est au côté des 60 ans et + en proposant un accompagnement pour vous aider au quotidien, au plus proche de vos préoccupations.

Besoin d'information près de chez vous, aides financières à domicile, accompagnement à la recherche et à l'entrée en établissement, aides pour les proches aidants, situation d'isolement.... Il vous suffit de nous contacter au 04 75 07 55 85 ou par mail à seniors@archeagglo.fr

DISPOSITIF COHABITONS : Vous souhaitez partager votre logement, créer de la convivialité et rompre votre isolement ; rejoignez le dispositif cohabitons : l'idée est simple, vous mettez une chambre à disposition d'un jeune de 18 à 30 ans et en échange vous aurez une présence rassurante, et partagerez des temps de vie communs.

UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR L'OFFRE JEUNESSE ET FAMILLE À TOURNON-SUR-RHÔNE

Dans le cadre de sa politique jeunesse, ARCHE Agglo lance la construction d'un nouveau bâtiment dans le quartier des Goules à Tournon-sur-Rhône qui devrait voir le jour à l'été 2027.

L'équipement de 664 m² sera géré par le Centre Socioculturel de Tournon-sur-Rhône, qui y proposera divers ateliers et services jeunesse et famille. L'accueil de loisirs ARC-en-Ciel d'ARCHE Agglo actuellement situé dans la cour de l'école Vincent d'Indy y posera également ses bagages.

Le projet intègre des exigences fortes en termes d'accessibilité, d'environnement et de durabilité (bâtiment conforme à la norme RE 2020, récupération d'eau de pluie, panneaux solaires). L'enveloppe budgétaire est fixée à 2,2 millions d'euros hors taxe.

**18**

C'est l'âge de la majorité pour le Forum de l'emploi, qui se tiendra, à l'initiative de l'Agglo avec France Travail, le jeudi 12 mars de 8h30 à 12h à la salle polyvalente de Mauves. Comme chaque année, les stands des employeurs vous attendent. Accès libre et gratuit. N'oubliez pas vos CV !

À noter, le lendemain, vendredi 13 mars, se tiendra, de 13h à 19h, "Un job en local" à la MJC de l'Herbasse à Saint-Donat-sur-l'Herbasse. « Deux jours pour l'emploi », autant de chances de rencontrer des recruteurs ou de s'informer sur les orientations et formations possibles !

50

L'entreprise SODIMAS, fabricant d'ascenseurs basé à Pont-de-l'Isère, vient de fêter ses 50 ans. Un anniversaire célébré comme il se doit pour cette entreprise qui entretient la dynamique du territoire, dans le cadre d'actions organisées en lien avec ARCHE Agglo : Territoires d'Industrie, visites de leurs locaux par des scolaires, participation aux rencontres Entreprises et Territoires... Bon anniversaire !

LE CHAUCIDOU EST PRÊT !



La nouvelle chaussée à voie centrale banalisée (CVCB), autrement appelée Chaucidou, est désormais achevée, entre le carrefour de Margès et l'ouvrage hydraulique franchissant le Randon.

Cet axe de circulation améliore la sécurité : les cyclistes circulent sur les accotements, les automobilistes se déportent en cas de croisement et la vitesse est limitée à 70 km/h.

ARCHE Agglo, le Département de la Drôme et la commune de Margès ont participé financièrement à ces travaux dont le montant total s'élève à 1 785 000 € TTC.

EN BREF

+ d'infos  www.archeagglo.fr



KEYLINE DESIGN, DEUX NOUVEAUX CHANTIERS ET UN SECOND APPEL À PROJET

Depuis 2024, ARCHE Agglo travaille en partenariat avec la Communauté de Communes de Rhône Crussol pour mener des projets en hydrologie régénérative auprès des agriculteurs et agricultrices volontaires sur le territoire.



Le keyline design est une technique d'aménagement des parcelles agricoles permettant une meilleure infiltration de l'eau dans les sols pour lutter contre les sécheresses. Plus précisément, l'aménagement comprend la création de petits canaux, selon les courbes de niveau de la parcelle, bordés d'arbres et d'arbustes, qui permettent une infiltration de l'eau de pluie dans les sols.

À ce jour, ce sont neuf projets qui ont été lancés sur le territoire d'ARCHE Agglo. Sept d'entre eux sont terminés, deux autres sont en cours.

Devant le succès du projet, ARCHE Agglo a lancé un nouvel appel à projet auprès des agriculteurs du territoire.

Envie d'en savoir plus sur le projet ? Scannez le QR code ou rendez-vous sur la chaîne Youtube d'ARCHE Agglo afin de visionner notre vidéo : la parole est donnée aux porteurs de ce projet, élus, agriculteurs, techniciens et scientifiques.



20

Votre composteur pour seulement 20 euros ! Le composteur est un moyen simple et utile de répondre à différents problèmes du quotidien :

- Réduire la quantité de vos déchets.
- Nourrir les sols de vos jardins

- Économiser sur l'achat du terreau
- Éviter que les biodéchets composés à 80% d'eau soient incinérés (ou enfouis)

Vous avez besoin de quelques arguments supplémentaires ?

À ARCHE Agglo, le composteur est à seulement 20 euros et en plus on vous forme à son utilisation. Alors n'attendez plus, contactez-nous à : dechets@archeagglo.fr ou 04 26 78 57 46

EN BREF

+ d'infos www.archeagglo.fr

EN BREF

UN CAP IMPORTANT POUR LE PROJET ITDT

Après une année consacrée aux démarches réglementaires (dossier loi sur l'eau, évaluation environnementale), la création de la ZAC (zone d'aménagement concerté) a été approuvée en conseil municipal de Tournon-sur-Rhône en décembre 2025. Ainsi, l'année 2026 va voir la finalisation des études techniques et les premiers travaux, place à un nouveau quartier !

Ce projet porté par la Ville de Tournon-sur-Rhône et ARCHE Agglo s'inscrit pleinement dans le Projet de Territoire HORIZON, au sein de l'orientation 3 « un territoire qui ose et qui innove », sous le titre « Reconvertir la friche industrielle ITDT à Tournon-sur-Rhône en EcoQuartier ».

Actualités et détails du Projet ITDT sur www.tournon-sur-rhone.fr



RETOURS EN IMAGES



FORUM BIEN VIEILLIR

En novembre et décembre dernier, ARCHE Agglo a organisé son forum du bien vieillir à Tain l'Hermitage et Saint-Félicien. Cette année c'est la thématique de la place des seniors dans la société qui a été abordée. Des saynètes, conférences et ateliers ont permis aux nombreux participants de découvrir et d'échanger sur les solutions pour rester actifs à la retraite.



LEADER EN ARDÈCHE !

Ce programme européen permet de dynamiser les villages à travers le financement de projets locaux innovants publics et privés. C'est ARCHE Agglo qui gère ce dispositif pour le compte de 17 EPCI et le PNR des Monts d'Ardèche. Le 16 octobre dernier, collectivités et porteurs de projets se sont réunis pour une première rencontre qui se veut annuelle. Tables rondes, ateliers et échanges ont permis de démontrer, s'il le fallait, la dynamique des territoires ruraux.



NOVEMBRE CONSACRÉ À LA FAMILLE

Le Mois des familles, organisé par l'Agglo, s'est concrétisé par 44 événements proposés gratuitement dans 16 communes du territoire, à l'attention des tout-petits, des adolescents, des parents, des grands-parents...

Cette édition a été marquée par plusieurs moments d'échanges sur le harcèlement scolaire, la communication intra-familiale, l'arrivée d'un bébé... Les spectacles ont rencontré un grand succès, de même que la journée de lancement !



CONCERTS NOËL ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école intercommunale de musique et de danse d'ARCHE Agglo a organisé ses annuels concerts de Noël. Les trois sites ont ainsi donné la parole, et le micro à leurs élèves qui ont pu démontrer tous leurs talents. Un beau cadeau pour les spectateurs.



DÉCHÈTERIE DE SAINT-DONAT : LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

DEPUIS SEPTEMBRE, LA DÉCHÈTERIE ARCHE AGGLO DE SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE BÉNÉFICIE D'UN VASTE PROGRAMME DE RECONSTRUCTION. L'OBJECTIF : AMÉLIORER LA CIRCULATION SUR SITE, OPTIMISER ET SÉCURISER LES CONDITIONS D'ACCÈS POUR TOUS LES USAGERS ET RENFORCER LE TRI AINSI QUE LA VALORISATION DES DÉCHETS.

Une deuxième phase désormais en cours

Le chantier se déroule en trois phases successives, organisées sur différentes zones de la déchèterie afin de garantir la continuité du service tout au long des travaux.

La première phase, qui concerne la moitié du site, s'est achevée début décembre. Elle a permis notamment de :

- Réaliser la première partie du haut de quai.
- Aménager les zones d'accueil des bennes en bas de quai, avec dalles renforcées et glissières pour améliorer la durabilité et les conditions de collecte.
- Mettre en place une nouvelle rampe de sortie du site pour faciliter la circulation.
- Installer des équipements de sécurité pour le dépôt en haut de quai, destinés à limiter les risques de chute et à réduire les dépôts hors benne.

La partie ouest du site entre maintenant en travaux pour la deuxième phase, au cours de laquelle seront engagées les opérations suivantes :

- Construction du futur bâtiment d'accueil de la déchèterie.
- Création de la voie d'accès au haut de quai.
- Création du bassin d'écrêtement des eaux pluviales.
- Préparation de la plateforme destinée au local des produits dangereux et des petits déchets.
- Aménagement de la zone de stationnement et de l'espace d'accueil des conteneurs de tri.



TRANSPORTS

DES NOUVEAUTÉS CÔTÉ TRANSPORTS !

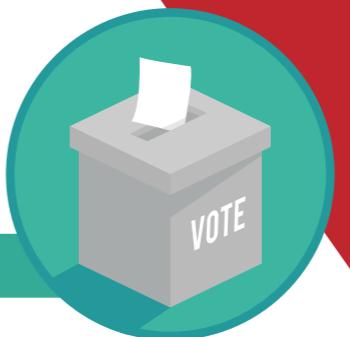
L'Agglo a édité son guide horaires des transports 2025-2026 avec une nouveauté de taille : il s'agit d'un guide annuel, valable du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026, incluant par conséquent les horaires d'été.

Vous y retrouverez les horaires des lignes ARCHE Agglo, à savoir la ligne 1 et les lignes de transports à la demande (ligne 11 et ligne 15), sans oublier le TAD TGV, les lignes régionales et les navettes marchés.

Là encore quelques nouveautés :

- La ligne 1 passe de 17 à 24 allers/retours par jour. Par ailleurs, les horaires sont désormais mieux calés sur les

horaires des trains en heure de pointe (gare de Tain-l'Hermitage),
• La ligne 11, qui s'est enrichie d'une rotation supplémentaire, est désormais entièrement en



ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2026

L'ANNÉE 2026 EST UNE ANNÉE IMPORTANTE PUISQU'ELLE MARQUE LA FIN DU MANDAT 2020-2026. CHAQUE HABITANT Âgé DE PLUS DE 18 ANS DES 36 529 COMMUNES DE FRANCE EST donc APPELÉ À SE RENDRE AUX URNES POUR VOTER POUR SES CONSEILLERS MUNICIPAUX (ET COMMUNAUTAIRES POUR LES COMMUNES DE + DE 1000 HABITANTS).

CHAQUE CITOYEN VOTE POUR UNE LISTE LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES. MÊME SI CETTE LISTE EST MENÉE PAR UNE TÊTE DE LISTE, CE SONT BIEN LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ÉLUS QUI ÉLISENT LEUR MAIRE LORS DU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION. CE SCRUTIN EST DIT « SCRUTIN DE LISTE PARITAIRE PROPORTIONNEL, SANS POSSIBILITÉ DE PANACHAGE ».

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES EN PRATIQUE

Pour l'ensemble des communes

Il est interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste. Le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite.

La liste des candidats est obligatoirement composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (femme, homme ou homme femme).

Précisions pour les communes de – de 1000 habitants

Les listes peuvent être complètes ou peuvent comprendre jusqu'à 2 candidats de plus que l'effectif légal ou peuvent comprendre jusqu'à 2 candidats de moins que l'effectif légal (liste réputée complète).

Les conseillers communautaires sont désignés suivant l'ordre du tableau municipal établi au moment de l'élection du maire et des adjoints.

Précisions pour les communes de + de 1000 habitants

Les listes doivent être complètes et au plus comporter 2 candidats supplémentaires.

Lors des élections municipales, les électeurs désignent aussi leurs conseillers communautaires sur le même bulletin.

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ARCHE AGGLO 2026

ARCHE Agglo disposera de 71 conseillers communautaires et 34 suppléants. Le calcul du nombre de sièges de conseillers communautaires par commune est fixé par la loi. Leur nombre est proportionnel à la population des communes (le chiffre de la population d'une commune faisant foi étant le dernier chiffre de population municipale authentifié avant l'élection).

Nombre et répartition des sièges du prochain conseil communautaire. Ces communes sont représentées par plusieurs titulaires mais elles n'ont aucun suppléant.

- La-Roche-de-Glun : 4
- Mercurol-Veaunes : 3
- Pont de l'Isère : 4
- Saint-Donat-sur-l'Herbasse : 5
- Saint-Jean-de-Muzols : 2
- Tournon-sur-Rhône : 13
- Tain-l'Hermitage : 6

DATES DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

1^{er} tour : Dimanche 15 mars

2^e tour : Dimanche 22 mars

Comme le prévoit la loi, l'installation du conseil communautaire ARCHE Agglo et l'élection de l'exécutif (c'est-à-dire le Président, les vice-présidents et les conseillers communautaires délégués) auront lieu au plus tard le 24 avril 2026

JE VOTE !

Pour pouvoir voter, il faut être au préalable inscrit sur les listes électorales de sa commune de résidence.
Si ce n'est pas déjà fait, pensez à vous inscrire
- avant mercredi 4 février 2026 inclus
- si vous vous inscrivez en ligne
- vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez directement en mairie
Plus d'informations : www.elections.interieur.gouv.fr

• Pour ces communes, les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux, avec obligation de parité.

Les 34 autres communes disposeront d'un seul siège de conseiller communautaire (+ un suppléant) : Arlebosc, Arthemonay, Batherney, Beaumont-Monteux, Boucieu-le-Roi, Bozas, Bren, Chantemerle-les-Blés, Chanos-Curson, Charmes-sur-l'Herbasse, Chavannes, Cheminas, Colombier-le-Jeune, Colombier-le-Vieux, Crozes-Hermitage, Erôme, Etables, Gervans, Glun, Larnage, Lemps, Margès, Marsaz, Mauves, Montchenu, Paillharès, Plats, Saint-Barthélemy-le-Plain, Saint-Félicien, Saint-Victor, Sécheras, Serves-sur-Rhône, Vaudevant et Vion.

• Le maire est conseiller communautaire d'office et son 1^{er} adjoint est suppléant.

LE PROJET D'ARCHE AGGLO LAURÉAT : 12 COMMUNES RETENUES

Chaque année, l'**Office Français de la Biodiversité (OFB)** lance un appel à projet pour la mise en place d'Atlas de la biodiversité (ABC). L'ABC est une démarche de recensement de la biodiversité (ordinaire et remarquable) sur un territoire, de définition de ses enjeux, et de co-construction d'un plan d'actions à court, moyen et long terme en vue de la préserver et la mettre en valeur. Dans le cadre de sa politique Environnement, ARCHE Agglo a sollicité les communes et 12 d'entre elles se sont portées volontaires. Elus et agents techniques se sont réunis au sein d'un Comité stratégique afin de construire le dossier de candidature.

En septembre 2025, l'OFB a annoncé la bonne nouvelle : le projet a été retenu ! En résulte un important soutien financier de l'OFB (200 000 €), conforté par les aides du Département de la Drôme et de la Compagnie Nationale du Rhône. Un travail collectif élargi aux partenaires institutionnels (SCOT, Syndicats de Rivière) et techniques (experts scientifiques, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, pratiquants de sports de pleine nature, associations locales) va préciser sa mise en œuvre. Coup d'envoi grand public prévu début juin 2026 à l'occasion d'un grand événement !

(Re)découvrir les espèces de notre territoire

Mais alors concrètement, comment se déroule un ABC ?

Dans un premier temps, des équipes scientifiques vont réaliser une cartographie de la flore et un recensement ciblé de la faune sur certains habitats : oiseaux, polliniseurs (abeilles sauvages et

papillons), libellules et amphibiens des milieux urbains, agricoles, pelouses sableuses, cours d'eau et zones humides.

Suite à ce travail d'inventaires et de co-définition des enjeux et des objectifs, un plan d'actions à l'échelle d'ARCHE Agglo et spécifique à chaque commune sera réalisé. Tous les plans d'actions seront finalisés fin 2028, ce sera la marche à suivre pour les 10 à 20 prochaines années. Par exemple : la mise en place d'une gestion différenciée sur les espaces verts, l'équipement de bâtiments publics pour l'accueil de la faune, la restauration de milieux naturels, la mise en place d'un projet pédagogique à long terme avec les écoles, la valorisation de parcours de découvertes...

Sensibilisation des publics

Pour la réussite du projet, la compréhension par les habitants des enjeux liés à la biodiversité est essentielle. C'est pourquoi, de nombreuses actions de sensibilisation seront menées. Il s'agira aussi d'inviter à la participation à travers, notamment, le recensement de certaines espèces : dans le jardin, la cour d'école, les espaces verts, les sentiers de randonnée... Enfin, des espaces d'échanges permettront à tous les acteurs de partager leurs savoir-faire.



FAVORISER LA PRATIQUE DU VÉLO

Fin 2025, plusieurs stationnements vélo ont été posés par ARCHE Agglo, à savoir :

- Mairie de Tain-l'Hermitage : un abri avec 4 arceaux
- Place Chantaroux à Saint-Félicien : un abri avec 4 arceaux
- Gymnase Chapelle à Tain-l'Hermitage : un abri avec 12 arceaux
- Proximité du lycée hôtelier de Tain-l'Hermitage : installation de 3 box vélos

Ces équipements s'inscrivent dans le cadre du Schéma directeur cyclable, qui prévoit un plan de déploiement du stationnement vélo à l'échelle du territoire. Le montant total de l'opération s'élève à 46 782 € HT, ces travaux bénéficiant d'une subvention de 40 % du programme Alvéole+.

Par ailleurs, ce début d'année, des aménagements cyclables seront développés, notamment les premières opérations de jalonnement

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ces aménagements.

D'ici là, bonne route à vélo !



UN PROJET LECTURE PUBLIQUE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE DE NOTRE AGGLOMÉRATION

Depuis 2016, ARCHE Agglo porte le développement de la politique de Lecture publique en collaboration avec les communes autour d'une offre culturelle riche et accessible au plus près des habitants, et conforte le rôle de la Lecture Publique dans le développement culturel du territoire.

Ce projet s'appuie sur deux axes principaux :

- La mise en place d'un réseau de lecture publique avec les bibliothèques communales ;
- la création d'une médiathèque intercommunale répartie sur trois sites à Tournon-sur-Rhône, Saint-Félicien et Saint-Donat-sur-l'Herbasse.

Pourquoi constituer un réseau de bibliothèques ?

La mise en réseau de bibliothèques a pour objectif de faciliter l'accès aux bibliothèques et d'améliorer l'offre de lecture publique sur un territoire : offre documentaire, offre de services, offre culturelle.

Cette mise en réseau a pour objectifs de répondre aux attentes des usagers mais aussi de mutualiser les moyens et les ressources des bibliothèques et permet de proposer davantage de services pour toute la population.

ARCHE Agglo en collaboration avec les communes et les salariés et bénévoles des bibliothèques, qu'elles soient communales ou associatives, coconstruisent un réseau adapté aux enjeux du territoire.

Le territoire compte 32 bibliothèques (hors Tournon-sur-Rhône). A ce jour, 20 communes ont fait le choix de participer à cette aventure.

Les services proposés dans le cadre de ce réseau sont :

- A destination des professionnel(les) : Un outil de gestion informatique unique qui rendra visibles toutes les collections des bibliothèques (+ de 100 000 documents),
- A destination de l'ensemble des lecteurs :
 - >> un portail informatique unique qui leur permettra d'avoir accès à un grand nombre de services en ligne ainsi qu'à des ressources numériques : VOD, formations, musique, presse, livres numériques...), à un agenda partagé des actions proposées par l'ensemble des bibliothèques du réseau, la possibilité de réserver et d'assurer la gestion des documents empruntés,
 - >> Une carte unique et gratuite, valable dans toutes les bibliothèques en réseau,
 - >> Des actions culturelles proposées dans les différentes bibliothèques adhérentes au réseau.

L'informatisation des 1ères bibliothèques débutera au cours du 1^{er} trimestre 2027.

Dans ce cadre, la ville de Tournon-sur-Rhône a cédé, depuis le 1^{er} janvier 2026 la gestion de sa bibliothèque communale à ARCHE agglo, devenant ainsi bibliothèque intercommunale.

Ce changement permettra aux habitants des 41 communes de l'agglo de profiter des tarifs anciennement réservés uniquement aux Tournonais. Rendez-vous sur www.bibliothèque-tournon.archeagglo.fr/



LE SITE DE LA MÉDIATHÈQUE DE TOURNON-SUR-RHÔNE SERA LE PREMIER À VOIR LE JOUR AU DERNIER SEMESTRE 2028 !

Ce projet, qui s'inscrit dans le Projet de Territoire et dans le projet culturel de territoire de l'Agglomération, est soutenu par nos partenaires institutionnels (Etat, DRAC Auvergne Rhône Alpes, Région Auvergne Rhône-Alpes, Départements de l'Ardèche et la Drôme) et représente un investissement d'environ 8 millions d'euros HT (6 millions d'euros HT pour le site de Tournon-sur-Rhône).

L'agence MARS Architectes a été retenue pour la construction de ce bâtiment qui proposera une large gamme de collections, d'espaces, services que ce soit sur place et/ou en ligne via un portail numérique commun avec les bibliothèques communales. La médiathèque est conçue comme un lieu de vie chaleureux, ouvert à tous, un lieu d'exploration.

CODEV : BILAN D'UNE ANNÉE D'ACTIVITÉS

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT CRÉÉ EN SEPTEMBRE 2021 A RELEVÉ LE DÉFI DE FAIRE VIVRE UNE INSTANCE, COMPOSÉE DE MEMBRES ISSUS DE DIVERS HORIZONS PENDANT 4 ANS. IL EST À CE JOUR COMPOSÉ DE 48 MEMBRES RÉPARTIS EN 4 COLLÈGES : COLLÈGE « CITOYENS », COLLÈGE « ASSOCIATIONS », COLLÈGE « STRUCTURES PRIVÉES », COLLÈGE « INSTITUTIONS ».

Carte des membres au 01/12/2025



RETOUR SUR LA SAISINE 2025 RELATIVE AU « PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT »

Le PLH est un document stratégique visant à définir, pour la période 2026-2031, les orientations et les actions en matière de politique de l'habitat sur l'ensemble du territoire d'ARCHE Agglo, en cohérence avec les objectifs de mixité sociale, de développement durable et d'équilibre territorial.

- De la saisine de la collectivité le 5 juin 2025 à la présentation de l'avis le 14 octobre 2025.
- 21 membres du Codev ont participé au travail collectif autour du Programme Local de L'Habitat

15^{ÈME} RENCONTRES DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

Du 24 au 26 septembre 2025, les conseils de développement se sont retrouvés à Toulouse à l'occasion des 15^{es} Rencontres nationales. Trois membres du CODEV ARCHE Agglo se sont rendus à Toulouse. Ce temps fort a rassemblé élus, membres et techniciens autour de visites, de plénières et d'ateliers, afin de partager des expériences, d'approfondir les pratiques et de réfléchir collectivement à l'avenir de la participation citoyenne à l'échelle intercommunale à l'horizon 2026. 3 journées très intenses avec 260 participants, 78 Codev et 13 ateliers.

Les échanges ont révélé combien les conseils de développement occupent une place singulière dans le paysage participatif. Leur rôle de passeur entre élus, habitants et techniciens a été fortement souligné, notamment pour le défi de l'information et de la visibilité.

Les conseils de développement ne sont pas seulement des instances consultatives, mais des acteurs de la transformation démocratique.

Retrouvez la synthèse des actes sous forme de bande dessinée <https://conseils-de-developpement.fr/15es-rencontres-toulouse/>

VOS IDÉES ET VOS AVIS NOUS INTÉRESSENT : CONTACTEZ-NOUS !

Tous les avis du CODEV sont consultables sur le site internet d'ARCHE Agglo.

Un lien vers un formulaire en ligne est également en place pour vous permettre de demander plus d'informations sur le CODEV.

Propositions du CODEV:

- Engager des actions concrètes impliquant tous les acteurs du territoire (élus mais aussi les acteurs sociaux) au vu des enjeux de ce territoire
- Accentuer les actions sur le vivre ensemble en répondant aux besoins spécifiques (jeunes, précaires, personnes âgées ou isolées) et encourager les bonnes pratiques écologiques, prenant en compte les caractéristiques paysagères.
- Bâtir un PLH plus prescriptif permettant d'exercer une influence plus marquée sur les PLU de chaque commune qui doivent être compatibles avec le PLH notamment en matière écologique

LES AVIS SUR LE SITE INTERNET DE L'AGGLO

- Projet de territoire Janvier 2024
- Projet aménagement ITDT Juillet 2024
- Expertise d'usage déchèterie Novembre 2024
- Avis plan climat Avril 2025



Contenus de cette page rédigée par les membres du codev

ARCHE AGGLO DANS VOTRE QUOTIDIEN



La Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo est née le 1er janvier 2017. Elle est le fruit de la fusion des trois communautés de communes : Hermitage-Tournonnais, Pays de Saint-Félicien et Pays de l'Herbasse.

ARCHE Agglo hérite donc à cette date de plusieurs compétences exercées par les 3 communautés de communes. Depuis, l'Agglomération s'est vue confiée de nouvelles compétences soit directement par l'Etat soit par décision des 41 communes formant notre territoire.

« QUEL CHEMIN PARCOURU ! NOTRE AGGLOMÉRATION, À TAILLE HUMAINE, A SU RESTER PROCHE DE SES TROIS BASSINS DE VIE : SAINT-FÉLICIEN, TOURNON-SUR-RHÔNE/TAIN L'HERMITAGE ET SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE. NOS EFFORTS ONT PERMIS DE CONSOLIDER UN ÉQUILIBRE TERRITORIAL APPRÉCIÉ DE NOS 60 000 HABITANTS. NOTRE AGGLO EST À VOS CÔTÉS TOUS LES JOURS, DANS DIFFÉRENTS MOMENTS DE LA JOURNÉE. »

Frédéric SAUSSET

Président ARCHE Agglo, Maire de Tournon-sur-Rhône

DES SERVICES PUBLICS LOCAUX PROCHES DE VOUS

- 13 crèches et multi'accueils
- 14 accueils de loisirs : 46 000 journées enfants en moyenne par an.
- Sensibilisation scolaire : 6 000 enfants, environ 250 classes en moyenne par an (environnement, culture et sport)
- Plus de 5 000 entreprises
- 23 zones d'activités et 10 espaces économiques
- 1 Guichet unique Habitat - en 2024 : 1 580 appels téléphoniques traités et 187 permanences dans 6 communes
- 3 déchèteries : 13 900 tonnes de déchets déposées par an
- Collecte des déchets : 1 564 conteneurs repartis sur 364 points d'apport volontaire
- 15 espaces naturels remarquables dont 5 labellisés Espaces Naturels Sensibles (ENS)
- 1 école intercommunale de musique et de danse sur 3 sites
- 1 réseau de lecture publique
- 18 lignes de transports en commun sur le territoire
- Une application de covoiturage pour faciliter vos déplacements
- Le développement des mobilités alternatives dont le vélo
- 1 office « Ardèche Hermitage Tourisme » avec 4 bureaux d'accueil
- 1 label « Territoire d'excellence pleine nature »
- 720km de sentiers balisés

ARCHE Agglo c'est aussi : le Domaine du Lac de Champs, l'assainissement collectif et individuel, la distribution d'eau potable, l'Escale Répit, l'Espace Aquatique Linaë, 2 Espaces Publics Numériques, 3 Espaces Entreprises, 3 agences postales intercommunales...



UNE SEMAINE BIEN REMPLIE SUR ARCHE AGGLO !

Découvrez l'agenda de la famille Noé pendant une semaine.

Mélanie, Charles et leurs trois enfants (Jules, Chloé et Hugo) vous emmènent découvrir les différents services et actions d'ARCHE Agglo.



UNE SEMAINE BIEN REMPLIE AVEC ARCHE AGGLO !

LUNDI

► 7H05 BUS JULES

Jules se rend au collège.

ARCHE Agglo transporte chaque jour 3 200 élèves (de la maternelle au lycée).

MARDI

► 8H VISIO BOULOT

Mélanie peut désormais travailler plus facilement de son domicile.

L'Agglo a financé le déploiement de la fibre optique : depuis 2017, 8,9 millions € pour 29 700 lignes raccordées.

Attention route barrée

Mélanie se renseigne auprès des ouvriers travaillant dans sa rue. ARCHE Agglo engage ces travaux afin d'assurer une meilleure gestion des eaux

► 14H RDV MAMAN

Charles accompagne sa mère au Point Info Seniors.

Ces permanences ont lieu dans les 3 espaces France Services portés par l'Agglo : Tain, Tournon et Saint-Donat.

► 9H RÉUNION ÉQUIPE

L'employeur de Mélanie est situé dans la zone d'activités des Vinays à Pont-de-l'Isère.

ARCHE Agglo gère 23 zones d'activités et 10 espaces économiques (Plus de 5 000 entreprises sont implantées sur le territoire).

MAILLOT DE BAIN CHLOË

Chloë est actuellement dans un cycle natation avec sa classe. L'Agglo finance le « savoir nager » pour tous les enfants scolarisés du territoire à Linéa, un équipement ARCHE Agglo

► 17H FORMATION COMPOSTAGE

Mélanie a rendez-vous pour une formation au compostage dispensée par un agent de l'Agglo. Elle y achète aussi un composteur individuel pour 20€.

En 2024, ARCHE Agglo a vendu 206 composteurs individuels et installé 14 sites de compostage collectif. L'Agglo propose aussi des journées broyage aux habitants.

► 19H RÉUNION CODEV

Charles est membre du Conseil de Développement du territoire.

Les membres du CODEV sont des habitants du territoire et ils peuvent donner leur avis sur les politiques publiques portées par l'Agglo.

MERCREDI

► 8H NOUNOU

Mélanie dépose Hugo chez sa nounou le mercredi. Elle va participer avec lui à un atelier organisé par le Relais Petite Enfance de l'Agglo (RPE).

4 Relais Petite Enfance accompagnent les familles et les assistants maternels (accompagnement et suivi, temps d'éveil et d'animation...)

► 8H45 CENTRE DE LOISIRS

Mélanie dépose Chloé à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

ARCHE Agglo coordonne et finance cette politique enfance/jeunesse (14 ALSH sur le territoire). Elle prend notamment en charge une partie de la facturation (selon le quotient familial).

► 11H CONTRÔLE ASSAINISSEMENT

Charles est resté chez lui car un agent ARCHE Agglo vient contrôler la bonne conformité de son assainissement individuel.

ARCHE Agglo gère également l'assainissement collectif (44 stations d'épuration) mais également la distribution de l'eau potable sur une partie du territoire.

BIBLIOTHÈQUE

Charles ramène les livres empruntés.

Une médiathèque intercommunale sur 3 sites est en projet : Tournon, Saint-Donat et Saint-Félicien. Cette médiathèque intercommunale sera en réseau avec les bibliothèques communales et associatives déjà actives.

► 14H30 BUS SAINT-FÉ

Mélanie rend visite à sa cousine. Elle prend la ligne 1 ARCHE Agglo Tain-Tournon. Elle prend ensuite la ligne 11 (appel la veille pour réserver son transport à la demande) vers Saint-Félicien.

ARCHE Agglo exerce la compétence mobilités. Avec les lignes régionales, ce sont 18 lignes sur le territoire.

FORUM JULES

Jules participe au Forum des Métiers et des Formations organisé par l'Agglo. Cette politique emploi / orientation vise à rapprocher les jeunes des entreprises du territoire.

JEUDI

► 7H45 COVOIT

Mélanie covoiture avec son collègue grâce à l'application mobile BlaBlaCar Daily.

ARCHE Agglo prend en charge le coût des frais pour le passager (le conducteur est également rémunéré).

VENDREDI

POUBELLES

Charles se rend au point d'apport volontaire. La famille a trié ses déchets : bouteilles et pots en verre (vert), papiers et cartonnettes (bleu), autres emballages (jaune) et les ordures ménagères (gris). Le reste va en déchèterie.

ARCHE Agglo s'occupe de la collecte de ces déchets et le SYTRAD du traitement.

► 10H PLANTATION HAIES

Mélanie accompagne la classe de Chloé à une plantation de haies dans le cadre du Marathon de la Biodiversité.

Pour favoriser la biodiversité et restaurer les corridors écologiques, ARCHE Agglo a planté 18 kms de haies et réalisé 16 mètres depuis 2021.

► 11H30 VAE

Mélanie va récupérer son Vélo à Assistance Electrique. Elle l'a loué à ARCHE Agglo pour 3 mois.

L'Agglo met en place un schéma directeur cyclable pour le territoire : locations VAE, aide financière à l'achat, aménagements et voies cyclables...

► 14H NUMÉRIQUE PAPA

Charles dépose son père à un atelier « prise en main smartphone » à l'Espace Public Numérique ARCHE

L'Agglo gère deux EPN (Saint-Jean-de-Muzols et Saint-Félicien) et coordonne la politique d'inclusion numérique sur l'ensemble du territoire.

► 15H30 SOPHRO

Mélanie participe, avec sa tante, atteinte de la maladie d'Alzheimer, à un atelier sophrologie à l'Escale Répit situé à Tain

Cet équipement ARCHE Agglo accueille les aidants et leur propose de nombreuses activités permettant de se retrouver et d'échanger.

► 20H THÉÂTRE

Charles et Mélanie se rendent à une pièce de théâtre.

En 2024, ARCHE Agglo a été partenaire de 23 événements culturels.

SAMEDI

► 9H DECHETERIE

La famille a rangé son garage. Elle se rend en déchèterie.

Il y a 4 déchèteries sur le territoire, dont 3 gérées par l'Agglo : Tournon-sur-Rhône, Saint-Donat-sur-l'Herbasse et Colombier-le-Vieux.

► 11H TRAIN

La famille prend le Train de l'Ardèche.

ARCHE Agglo est propriétaire des gares de Tournon/Saint-Jean, Colombier/Saint-Barthélemy et Boucieu-le-Roi. ARCHE Agglo exerce la compétence tourisme en lien avec l'Office Ardèche Hermitage Tourisme.

► 14H RANDO

Randonnée en famille au sein de l'Espace Naturel Sensible des 3D (Doux, Duzon, Daronne).

ARCHE Agglo gère avec les communes les espaces naturels sensibles et remarquables afin de préserver la biodiversité du territoire.

TRAUVES CLÉMENT

La famille rend visite à un ami agriculteur. Il explique les travaux sur son exploitation : un projet d'hydrologie régénérative (keyline design) afin de favoriser l'infiltration de l'eau pour moins irriguer ses cultures.

ARCHE Agglo porte une politique agricole sur l'ensemble du territoire : aide à l'installation, plan pastoral, préservation des ressources...

► 18H30 HAND JULES

Jules va disputer un match à l'extérieur avec son équipe.

ARCHE Agglo prête gratuitement des mini-bus aux associations locales pour leur permettre de mieux gérer leurs déplacements.

DIMANCHE

► 8H TRAIL

Le couple participe à un trail de 10km.

Dans le cadre de sa stratégie sport-nature, ARCHE Agglo aide financièrement les associations qui organisent ce type d'événements (en 2025, 9 événements) :

INSCRIPTION MJC

Charles et Mélanie doivent renouveler leur adhésion annuelle à la MJC pour toute la famille.

ARCHE Agglo coordonne et finance la politique sociale sur le territoire : MJC, centres sociaux, espaces de vie sociales... (302 000€/an). Des actions comme le BAFA ou les Projets Jeunes sont également financées par l'Agglo directement auprès des jeunes.

► 13H CHAMPOS

La famille passe l'après-midi au Domaine du Lac de Champos, un équipement ARCHE Agglo : baignade, balade, nature...

En 2025, le lac de Champos fête ses 50 ans avec un programme d'animations très sympa !

► 18H TAD TGV

Charles est en formation à Paris la semaine prochaine.

Il a appelé vendredi pour réservé son transport à la demande pour rejoindre Valence TGV. Ce service est proposé par ARCHE Agglo et Région Auvergne Rhône Alpes.

MENUS DE LA SEMAINE

Grâce au Guide des Producteurs édité par l'Agglo, Mélanie sélectionne ses producteurs locaux pour aller faire ses emplettes près de chez elle.



DÉCOUVREZ CETTE SEMAINE EN VIDÉO SUR LA CHAÎNE YOUTUBE ARCHE AGGLO





ENFANCE / JEUNESSE : UNE PRIORITÉ POUR L'AVENIR !

LES POLITIQUES PUBLIQUES ENFANCE ET JEUNESSE D'ARCHE AGGLO SONT PORTÉES PAR LA DIRECTION DE LA JEUNESSE, DES SOLIDARITÉS ET DES SERVICES À LA POPULATION. CES DEUX POLITIQUES COMPLÉMENTAIRES PERMETTENT DE RÉPONDRE À UN PANEL ÉLARGI DE BESOINS. DANS LE CADRE DU PROJET DE TERRITOIRE HORIZON VALIDÉ FIN 2023, AINSI QUE DANS SON PROJET SOCIAL MENÉ EN PARTENARIAT AVEC LES CAF DEPUIS 2017, ARCHE AGGLO A INSCRIT CES POLITIQUES COMME UNE PRIORITÉ.

L'AGGLOMÉRATION JOUE UN RÔLE DE FÉDÉRATEUR DE TOUTES LES ÉNERGIES PRÉSENTES SUR LES 41 COMMUNES. LE TRAVAIL PARTENARIAL AVEC DE TRÈS NOMBREUX ACTEURS PUBLICS, ASSOCIATIFS ET PRIVÉS EST PRIMORDIAL.

- de 20 ans = près de 25 % de la population ARCHE Agglo
- + 7500 enfants et adolescents de 6 à 17 ans dont 2,5 % bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'Education pour l'Enfant Handicapé)
- 11 établissements du second degré sur le territoire soit + 5500 élèves de la 6ème au BTS
- 58 écoles maternelles / élémentaires / primaires
- 1 offre d'accueil multiple : Crèches, Assistantes maternelles, 13 ALSH



POUR TOUT RENSEIGNEMENT : Espace Famille ARCHE Agglo

68 Rue de Chapotte,
07300 Tournon-sur-Rhône

Tél : 04 26 78 39 28 –
Mail : solidarites@archeagglo.fr



QUE FAIT L'AGGLO CONCRÈTEMENT ?

EN MATIÈRE D'ENFANCE : 3-11 ANS

La politique enfance se veut une politique de loisirs éducatifs proposés sur les temps extrascolaires, mercredis et vacances, des enfants et adolescents. Elle est conduite en partenariat avec des associations gestionnaires d'accueils de loisirs (ALSH) et les communes d'implantation. Elle a également une visée familiale car elle permet de répondre aux besoins de garde des familles sur ces périodes, en particulier pour les moins de 11 ans.

- 1 équilibre territorial = 1 ALSH à moins de 15 minutes de chaque famille
- 13 accueils de loisirs
- + 2000 familles utilisatrices par an, soit 1/5e des familles du territoire
- + 3000 enfants différents, soit près de la moitié des enfants du territoire, sont accueillis chaque année en centre de loisirs
- + 49 500 journées enfants en moyenne par an
- 1 campagne pédagogique environnement en ALSH (10 ALSH en bénéfice chaque année)

DES PARTENARIATS FORTS ET PERFORMANTS AU SERVICE DES POLITIQUES ENFANCE/JEUNESSE

• Localement, dans nos 41 communes : MJC, centres sociaux, espaces de vie sociale, associations gestionnaires d'accueils de loisirs, associations culturelles, associations de prévention, Missions Locales, établissements scolaires, entreprises...

• Avec plusieurs entités publiques : Caisses d'Allocations Familiales, agence régionale Auvergne Rhône Alpes orientation, Départements de la Drôme et l'Ardèche, établissements scolaires, services déconcentrés de l'Etat...

LA SENSIBILISATION SCOLAIRE

En articulation avec ces 2 politiques, ARCHE Agglo a renforcé son engagement à destination des enfants et des jeunes sur le temps scolaire. Ainsi chaque année, 6 000 enfants environ, soit 250 classes en moyenne bénéficient d'ateliers financés par ARCHE Agglo : savoir nager, savoir rouler, parcours artistiques, interventions musicales en milieu scolaire (en partenariat avec les communes qui fiancent ce dispositif), plantations de haies, énergie, déchet, climat, alimentation, cycle de l'eau, assainissement, espaces naturels, chant, cinéma, lecture, radio, habitat...

EN MATIÈRE DE JEUNESSE : 12-25 ANS

La politique jeunesse se veut une politique à visée éducative, de prévention, d'insertion et d'accompagnement de toutes les formes d'engagement, en permettant à chaque jeune de trouver sa place dans un contexte aux défis nombreux. Après une évaluation de sa politique jeunesse en 2021, ARCHE Agglo a renouvelé en 2024 son projet jeunesse territorial. Il porte 3 ambitions fortes pour les jeunes du territoire :

Une jeunesse outillée pour s'épanouir et en capacité de faire des choix éclairés, adaptés aux enjeux et aux défis de l'époque (axe structurant)

Une jeunesse impliquée et implantée dans le territoire, actrice de la vie locale et soutenue dans ses initiatives (axe développement).

Une action jeunesse ouverte à tous, en prenant en compte les besoins spécifiques de chacun (axe sentinelle, pas de laissé pour compte).

- 6 espaces ressources et de prévention jeunesse en gestion associative
- 2 Missions Locales
- 12 professionnels (3 éducateurs de prévention, 9 animateurs jeunesse)
- 1 réseau santé jeunes animé par Addictions France avec ARCHE Agglo

EN COMPLÉMENT DES ACTIONS ASSOCIATIVES, ARCHE AGGLO PORTE EN DIRECT PLUSIEURS ACTIONS ET PROJETS :

BOURSE AU PROJET JEUNES

Ce dispositif s'adresse à des jeunes de 12 à 25 ans. Pour tout projet qui favorise le vivre-ensemble, l'ouverture sur le monde, les projets environnementaux et/ou la culture, ARCHE Agglo accompagne jusqu'à **600€** des collectifs de jeunes. 4 projets en moyenne accompagnés chaque année.

Une bourse spécifique est apportée aux actions de Corps Européen de Solidarité (Mission Locale) et de chantiers éducatifs (ADSEA 07) pour les jeunes en insertion.

AIDE BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

ARCHE Agglo verse une aide pour réduire le reste à charge des familles : **de 200 à 250€** selon les ressources de la famille, à partir de 16 ans. Elle est cumulable avec d'autres aides BAFA (MSA, CAF Drôme ou Ardèche, Etat, ...). Par cette aide, ARCHE Agglo soutient le vivier d'animateurs présents sur le territoire. ARCHE Agglo travaille notamment avec la MJC du Pays de l'Herbasse qui propose des formations BAFA (initiale et approfondissement) à Saint-Donat ou Tournon.

RETROUVEZ PLUS EN DÉTAILS LA PRÉSENTATION DE CETTE POLITIQUE EMPLOI/ORIENTATION DANS LE MAGAZINE COMMUNAUTAIRE DE JANVIER 2025 (PARTIE DOSSIER). FLASHEZ CE QR CODE.



Grâce à toutes ces actions et ces dispositifs, ARCHE Agglo vise à favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes : « Croyez en vous, et vous aurez déjà fait la moitié du chemin. », Théodore Roosevelt



ERASMUS DAY

Chaque année, ARCHE Agglo co-organise les Erasmus Days, afin de promouvoir la mobilité internationale via le programme ERASMUS +. Européenne.

Entre 400 et 500 jeunes sont sensibilisés chaque année.

EMPLOI ORIENTATION - Découvrir pour mieux choisir !

ARCHE Agglo s'engage pour l'orientation et l'emploi des jeunes (notamment collégiens et lycéens) et pour le territoire avec de nombreux partenaires. Objectif partagé : rapprocher les jeunes du monde économique et professionnel du territoire.

Plusieurs événements et actions concrètes de proximité sont organisés toute l'année : forum des métiers et des formations, rallye jeune des entreprises, jeu de société mission métiers, capsules vidéos "je filme un métier", ... sans oublier tout au long de l'année un travail étroit et des rencontres en classes avec les établissements scolaires du territoire.

Plus de 3000 jeunes touchés en 2024



DES ZAE ORCHESTRÉES PAR L'AGGLO !

ARCHE AGGLO ASSURE LA GESTION ET L'ENTRETIEN DES 23 ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE) DU TERRITOIRE, TOUT EN ACCOMPAGNANT LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES PRÉSENTES ET EN PILOTANT LES FUTURES INSTALLATIONS, DES MISSIONS ASSURÉES EN INTERNE PAR LA DIRECTION DE L'ÉCONOMIE.

Entretien des espaces verts, de l'éclairage public, gestion de la signalétique, suivi des interventions des prestataires, gestion des urgences... Au sein de la direction de l'Economie, il existe un agent-chef d'orchestre, interlocuteur privilégié pour toute question relative aux zones d'activités économiques de l'Agglo.

Bien sûr, c'est toute la direction qui permet le bon fonctionnement de ces espaces qui accueillent des entreprises renommées comme le groupe Triballat Rians, Trigano VDL, mais aussi, Crouzet, Althéora, Sodimas ou Savel France et Manufêtes.

Sur le terrain, l'Agglo travaille sous conventionnement avec les communes concernées, lesquelles mettent à disposition leur voirie. Ainsi, depuis six ans, c'est ARCHE Agglo qui concentre, un budget annuel de 850 000 euros à l'entretien et l'investissement de ces 23 ZAE.

Le territoire compte également 10 espaces économiques, des zones gérées directement par les communes où l'Agglo assure l'accompagnement des entreprises dans leur développement. Ces espaces économiques se situent à Bren, Cheminas, Glun, Mauves, Plats, Saint-de-Jean-de-Muzols, Tournon-sur-Rhône (2), Saint-Victor et Vion.

En matière d'accompagnement, la direction de l'Economie se positionne comme un facilitateur notamment en matière d'installation (aides techniques). Un soutien financier est également possible avec l'aide à l'immobilier d'entreprises. Plus largement, l'Agglo intervient auprès des PME en matière d'emploi (lien avec les partenaires du Réseau pour l'Emploi) et de services annexes (documents d'urbanisme, assainissement, questions de mobilité...).

Un accent particulier est donné au cadre de travail dans les zones d'activités, prenant en compte les questions environnementales. Ainsi, un éclairage photovoltaïque a été installé sur les zones d'Erôme, de Saint-Donat-sur-l'Herbasse ou encore la zone Saint-Vincent à Tournon-sur-Rhône. Un travail est également mené sur la gestion des

eaux pluviales, les mobilités douces type vélo et le mobilier faune/flore.

Aujourd'hui, les zones d'activités présentent des taux d'occupation importants, avec des réserves foncières limitées. La priorité dans la gestion des demandes d'installation, souvent concentrées sur la Vallée du Rhône, est donc donnée aux entreprises du territoire en développement.

Enfin, cette année, des aménagements spécifiques ont, en parallèle, été réalisés à Saint-Jean-de-Muzols, permettant, par la création d'un giratoire, de répondre à une demande d'implantation d'une entreprise désirant développer son activité. Il est en effet nécessaire d'investir afin de permettre le développement d'entreprises créatrices d'emplois, à l'instar de Vuitton à Margès dont la création d'un bâtiment de production a été facilitée par l'aménagement d'une voirie spécifique.



Localisation des zones d'activités sur le territoire ARCHE Agglo



LES ZAE EN CHIFFRES

23 zones d'activités

491 entreprises installées

6 380 salariés

40 hectares pour la plus grande ZA (les Vinays à Pont de l'Isère)

8 100m² pour la plus petite ZA à Vion

3 QUESTIONS À JACQUELINE FRACHISSE, DU SERVICE TRANSPORTS-MOBILITÉS

Quelle est la compétence d'ARCHE Agglo en matière de transports scolaires ?

Depuis la rentrée scolaire 2019 la Région a transféré sa compétence transport à ARCHE Agglo sur le périmètre de son territoire. Cela signifie que l'Agglo met en place les services via différents transporteurs : Ginhoux, Courriers Rhôdaniens, Autocars Chabannes et Bertolami. Les enfants à partir de 3 ans, si la mairie met en place un accompagnateur, ou sinon 5 ans, sont acheminés matins et soirs (trajets domicile-établissement scolaire), soit 206 services et environ 3200 enfants transportés.



Le service gère également les inscriptions, la création et la fourniture de cartes de transport, le contrôle des titres de transport des enfants dans les cars, les dupliques, les commandes mensuelles de chaque transporteur (environ 200/an) et plus globalement la gestion quotidienne des circuits de transport (dysfonctionnement et aléas, objets oubliés, ...).

Concrètement, comment dois-je procéder pour obtenir ma carte de transport ?

Il faut que l'enfant habite et soit scolarisé sur le territoire. On peut s'inscrire à partir de début mai, en ligne ou par courrier. La carte fournie par ARCHE Agglo lors de la 1^{ère} inscription est valable 5 ans. Les années suivantes, l'élève s'inscrit en fournissant seulement la déclaration d'établissement scolaire à transmettre par mail pour mise à jour de son dossier.

Le transport scolaire est gratuit, excepté dans deux cas : les enfants qui ont 16 ans au 31 décembre qui suit la rentrée doivent régler 93 € à l'inscription et les enfants qui ont moins de 16 ans mais qui ne respectent pas la carte scolaire doivent régler 90 €.

Les cars scolaires sont-ils uniquement réservés aux élèves ?

Non ! Les personnes non scolaires peuvent tout à fait prendre place à bord du car, dans la limite des places disponibles, en ayant un titre de transport en règle.

À LA DÉCOUVERTE DE VION

Population : 943 habitants
Gentilé : Vionnais, Vionnaise
Superficie : 6,21 km²
Altitude : min 115 m / max 446 m
Cours d'eau : Le Rhône et plusieurs ruisseaux affluents : des Perrets, de Merdan, de Gaizard, l'Iserand...
École : 1 école maternelle et élémentaire publique, environ 55 enfants

Vion est la commune ardéchoise de l'Agglomération qui jouxte le Rhône la plus au nord. C'est une commune accueillante, prisée pour sa position géographique puisqu'on y rejoint Tournon-sur-Rhône en quelques minutes, la Drôme par le barrage d'Arras et Annonay en 30 minutes. Preuve en est, la population était de 600 habitants en 1982 et à ce jour on compte plus de 940 vionnaises et vionnais. Vion mérite le détour ! Prenez le temps de flâner dans le cœur du village avec ses ruelles typiques, ses porches et ses voûtes.

Vion est l'une des communes historiques de l'Appellation d'Origine Contrôlée « Saint-Joseph ». Plusieurs viticulteurs y perpétuent l'héritage de cette Vallée du Rhône septentrionale, ce qui donne de sublimes paysages de vignes en coteaux. David Bonnet, maire de la commune depuis 2020 et vionnais depuis plusieurs générations le reconnaît « *la tradition viticole est forte à Vion, c'est une fierté et aussi un engagement fort pour maintenir ce savoir-faire tout en prenant en compte la nature qui nous entoure* ». En effet, lors de forts épisodes de pluie, il assez fréquent malheureusement de voir les ruisseaux monter en débit rapidement... Le ruissellement des eaux est une préoccupation de tous les instants pour protéger les biens et les personnes. « *En 2023, nous avons subi de fortes pluies et le village a été fortement touché par des inondations et quelques glissements de terrain... c'est toujours difficile à vivre pour les habitants* », explique M.Bonnet qui est à la tâche pour trouver des solutions « *depuis plus de 2 ans, il ne s'est pas passé une semaine sans que j'ai une réunion de travail, un coup de téléphone, une visite de terrain... sur le sujet* ». ARCHE Agglo, dans le cadre de sa compétence GéMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les inondations) a réalisé plusieurs chantiers. Les travaux sur le ruisseau de Gayzard ont déjà fait leurs preuves, permettant de largement ralentir l'eau : élargissement, enrochement, création d'une sorte de fosse de dissipation... La difficulté d'accès à certains ruisseaux en amont sur les coteaux ne facilite pas la tâche mais il est possible : « *de trouver une belle harmonie entre culture, respect de la nature, travaux et prévention* », conclut M. Bonnet.

Vion c'est aussi et surtout une commune prisée des familles pour son cadre de vie, à quelques kilomètres de Tournon-sur-Rhône. Des balades à vélo le long de la ViaRhona aux randonnées vers le Château d'Iserand à Sécheras par exemple, la commune est au cœur de la nature. Des commerces et des services de proximité comme la boulangerie-épicerie, la boucherie, le restaurant, la miellerie, un garage automobile, un salon de coiffure, taxi, infirmiers, l'agence postale intercommunale ARCHE Agglo sont très appréciés des vionnais... sans oublier la fameuse Ferme de



Bonbon située dans le hameau du même nom qui régale avec ses excellents produits locaux. Le vendredi matin, un marché se tient également au centre-bourg. Le camping Iserand (3 étoiles), offre un site arboré en terrasses, au pied des vignes et en lisière d'une belle forêt méditerranéenne. Chaque emplacement exprime les charmes de l'Ardèche Verte.

Le personnel municipal (8 personnes dont 3 temps plein) permet d'être au plus proche des habitants et réalise un travail de qualité : secrétaire, ATSEM, services techniques, garderie, cantine... Le tissu associatif est également riche. Le Comité des Fêtes est dynamique et la Fête du Village notamment fin août est un événement important : brocante, concerts, repas, exposition de vieilles motos... D'autres associations sont très investies dans la commune : Amicale boule vionnaise, Amicale laïque, club des anciens, bibliothèque des mots et merveilles... et bien entendu le HBTVT, le Handball Tain Vion Tournon (Vion étant le berceau de cette union). L'association culturelle Quelques p'arts en partenariat avec les communes de Cheminas, Lemps, Sécheras et le Centre Socio-Culturel de Tournon en partenariat avec ARCHE Agglo sont aussi très présents sur la commune.

Deux petites salles polyvalentes et un city-stade permettent aux habitants de se retrouver pour organiser leurs événements et partager des moments simples mais précieux. M. le Maire revendique cette étiquette de village où il fait bon vivre : « *il faut garder cet esprit village tout en accompagnant le développement mais un développement raisonné en accord avec la nature qui nous entoure. Et comme tous les villages ardéchois, à Vion, on reste « fiers d'être ardéchois ! »* ».

Plus d'informations sur l'histoire de Vion sur le site internet de la commune : www.vion.fr/Il-était-une-fois-Vion



PROJETS COMMUNAUX

LA ROCHE-DE-GLUN

Le samedi 8 novembre dernier, le « city park » est officiellement devenu le city-stade ! Elus, entreprises étant intervenues sur le chantier, représentants d'associations locales et habitants étaient présents pour l'inauguration de cet équipement de loisirs et de sport ouvert à tous. Implanté dans la zone sportive des Marettes, ce city stade très réussi permet de jouer au football et au basket-ball notamment en toute sécurité. Une petite piste d'athlétisme a également été installée pour pratiquer... logique dans la commune de la famille de Kévin Mayer !

ARCHE Agglo dans le cadre de son fonds de concours aux communes, a participé à hauteur de 15 000€ pour la construction de cet équipement multisports (montant total du projet : 93 272€ dont 40 000€ à charge de la commune et 38 272€ subventionnés par la Région Auvergne Rhône-Alpes).



VAUDEVANT

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la municipalité de Vaudevant souhaite développer l'offre de terrains à bâtir et de possibilité de construction sur la commune. Le terrain dit « Rey » se situe dans un secteur idéal et correspond aux critères définis par la commune : proximité avec le village, services de transports scolaires, urbanisation maîtrisée...

L'acquisition de ce terrain va permettre une meilleure densification de l'habitat sur la parcelle constructible ainsi que la mise en place d'une réserve (citerne) incendie sur la partie en zone N (naturelle et forestière) afin d'assurer la protection incendie sur ce secteur, conformément au schéma DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie).

La commune de Vaudevant va donc acquérir cette propriété Rey pour un montant total de 78 000€. ARCHE Agglo, dans le cadre de son fonds de concours aux communes, participera à hauteur de 39 000€.

Détails de la propriété :

- un terrain en zone UBa d'une superficie de 1629m²
- un terrain en zone N d'une superficie de 4194 m²



L'ÉGLISE SAINT MARTIN (XII^e SIÈCLE) : UN BIJOU D'ART ROMAN

L'édifice installé sur les hauteurs du village domine fièrement le paysage et offre une magnifique vue sur la Vallée du Rhône. Cette position stratégique s'explique aisément puisqu'avant de devenir une église, l'édifice était un château fort. De nombreux détails sont à observer depuis l'extérieur comme à l'intérieur : voûtes, chapiteaux, colonnes, scènes de la nativité, mise au tombeau du Christ, statue de la Vierge, représentations médiévales... et la crypte (XI^e siècle) très bien conservée est considérée comme le plus vieux monument chrétien d'Ardèche, rien de que ça ! Les légendes vont d'ailleurs bon train sur cette dernière puisque certains affirment que des souterrains existent permettant de rejoindre le village en contrebas... d'autres déclarent même qu'un souterrain rejoindrait le château d'Iserand et un deuxième passerait sous le Rhône pour rejoindre la Drôme voisine !

Actuellement, l'Eglise Saint-Martin est malheureusement fermée au public car des travaux de réfection sont nécessaires. Seuls les cérémonies religieuses sont assurées et ouvertes au public.



SÉBASTIEN BLACHON

Viticulteur entre Tournon-sur-Rhône et Saint-Jean-de-Muzols nous fait découvrir ses vignes et les aménagements qui y ont eu lieu.

Les débuts de l'exploitation

C'est sur les hauteurs d'une de ses parcelles de Tournon-sur-Rhône que nous avons rencontré Sébastien Blachon, viticulteur à ARCHE Agglo. « Quand j'étais gamin j'ai toujours voulu être paysan » nous raconte Sébastien dont les grands-parents tenaient une exploitation polyculturelle en Ardèche : fruits, châtaignes, chèvres, vin...

L'histoire commence en 2010, après un BTS agricole avec une spécialisation en gestion de l'eau et de l'environnement, Sébastien rencontre sa femme dont le père viticulteur se voit un jour proposer une parcelle de 3000 mètres sur la commune de Saint-Jean-de-Muzols. Celui-ci n'en voulant pas, Sébastien se saisit de l'opportunité et se lance dans l'aventure. Une décision courageuse pour celui qui nous avoue être « un autodidacte complet dans la viticulture ». Petit à petit, Sébastien apprend, loue et achète plusieurs parcelles sur Tournon-sur-Rhône et Saint-Jean-de-Muzols pour pouvoir lancer pleinement son exploitation. Aujourd'hui, il dispose de six hectares essentiellement composés de coteaux de Saint-Joseph, 3 hectares de vin rouge, un hectare de vin blanc, et deux hectares de vin de pays. Il vend ses produits en local dans



sa cave mais aussi à des professionnels, cavistes et restaurateurs à travers la France. C'est ainsi entre 20 000 et 30 000 bouteilles qui sont vendues chaque année.

L'amour de son territoire

De parents Tainois, Sébastien aime et s'implique dans son territoire, il nous confie que cela était pour lui « important de rester en local ». Ancien président de l'amicale laïque de Saint-Jean-de-Muzols, il est à l'origine avec Maxime Véghin et Nathalie Poméon du Trail Muzolais dont l'édition 2026 aura lieu le 21 et 22 mars. « Un petit événement qui va bien » nous le décrit-il avec le sourire, bien qu'il ne soit plus dans l'organisation cette année, il garde un œil sur l'événement pour aider en cas de besoin.

Lancement dans l'aventure du Keyline Design

En 2023, ARCHE Agglo lance en collaboration avec la communauté de communes de Rhône Crussol un appel à projets pour la mise en place de travaux de Keyline Design sur les parcelles agricoles. C'est une méthode d'hydrologie régénérative qui consiste à créer des fossés, des noues et des mares bordés de haies sur les parcelles, afin de ralentir le ruissellement de l'eau. En lui faisant prendre le plus long chemin possible, ces aménagements permettent à l'eau de pluie de mieux imprégner les sols limitant l'érosion en cas de fortes pluies et limitant le besoin d'arrosage.

Sébastien est tout de suite intéressé par le projet, « Je suis allé voir sur internet ce qu'était le keyline car je ne connaissais pas du tout » et rapidement conquis « La terre s'échauffe, l'eau devient rare quand on en a besoin, ça m'a paru tellement évident ».

Le projet se lance, et Sébastien est accompagné par les différents acteurs du projet « Permalab m'a expliqué les différents aménagements qui auraient lieu, j'ai aussi bossé avec Alain Mallard, une référence en hydrologie régénérative qui a

fait tous les plans et designs. » Pour se faire une idée plus concrète, il est aussi amené à visiter des projets déjà existants « On est allé voir avec ARCHE Agglo des projets qui étaient déjà existants ».

Particularité du projet chez Sébastien, les travaux se faisaient sur une vigne déjà implantée depuis soixantequinze ans « c'était une histoire entre la vigne présente et l'hydrologie, on a essayé de trouver les meilleurs compromis possibles ».

Les travaux ont eu lieu sur un hectare-et-demi d'une de ses parcelles de Tournon-sur-Rhône.

Differents aménagements ont été mis en place afin de ralentir et infiltrer l'eau. Des capteurs ont aussi été installés afin d'étudier l'impact des aménagements.

À l'occasion de forts épisodes de pluie en novembre, Sébastien a pu constater les premiers effets des aménagements « c'était tout en eau, et il n'y avait pas de ruissellement sur les chemins, quasiment tout a été capté ». Le keyline a aussi permis de « solutionner des problèmes d'érosion sur les chemins ». Les problèmes majeurs venaient de la répartition de l'eau sur la parcelle, avec une partie sur la roche qui était en manque d'eau. « En chargeant le maximum le sol l'hiver et l'automne on devrait voir des résultats ».



PORTRAIT



PRATIQUE

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



accueil@archeagglo.fr
04 26 78 78 78

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE 41 COMMUNES ET ENVIRON 60 000 HABITANTS

Un territoire dynamique, des espaces naturels exceptionnels et une qualité de vie avérée.

Un bassin de vie équilibré entre l'urbain et le rural.

Un environnement économique et touristique attractif et de qualité.

Des savoir-faire : artisanat, agriculture, viticulture...

RESTEZ INFORMÉS !

INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ TOUS LES MOIS NOTRE NEWSLETTER : ACTUS, ÉVÉNEMENTS, ACTIONS SUR LE TERRITOIRE...

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

www.archeagglo.fr



@ARCHEAgglo

ACCUEIL DU PUBLIC
3 rue des Condamines
07300 Mauves

ESPACE FAMILLE
04 26 78 39 28
68 rue de Chapotte
07300 Tournon-sur-Rhône

JEUNESSE / SOCIAL
Accueil de loisirs

04 26 78 39 28
al.archeagglo@archeagglo.fr
18 allée des Dames
07300 Tournon-sur-Rhône

Point Info Séniors

Information et contact :
04 75 07 07 50 (choix 4)
seniors@archeagglo.fr

Tain l'Hermitage

Saint-Félicien
Saint-Donat sur l'Herbasse

Escale répit

Lieu d'accueil aidants/aidés
Permanence au 06 60 87 74 11
le lundi 13h30 -17h
du mardi au jeudi
9h-12h et 13h30-17h

DÉCHÈTERIES

Colombier-le-Vieux
04 75 09 38 18
Lundi, mercredi, samedi
9h à 12h30 et 14h à 17h30

Saint-Donat-sur-l'Herbasse
04 75 45 23 77
Du lundi au samedi inclus
9h à 12h30 et 14h à 17h30

Tournon-sur-Rhône

04 75 07 23 22
Du lundi au samedi inclus
9h à 12h30 et 14h à 17h30

FRANCE SERVICES
Saint-Donat-sur-l'Herbasse

Lundi : 8h30 à 12h et 13h15 à 16h45
Mardi : 13h15 à 16h45
Mercredi : 8h30 à 12h
Jeudi : 8h30 à 12h et 13h15 à 16h30
Vendredi : 13h15 à 16h30

Saint-Félicien

Lundi : 13h15-16h45
Mardi : 8h30-12h et 13h15-16h45
Mercredi : 13h30-16h45
Jeudi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-12h et 13h15-16h30

Espace aquatique Linaë

04 75 06 91 90
24 av. du président Roosevelt
26600 Tain-l'Hermitage
www.espaceaquatiquelinæ.fr

Domaine du lac de Champs
04 75 45 17 81
BP2 - 26260 Saint-Donat
www.lacdechamps.com

CULTURE & SPORT

École intercommunale

de Musique et de Danse

Colombier-le-Vieux

Tain-Tournon

Saint-Donat-sur-l'Herbasse

musique@archeagglo.fr
04 75 07 07 54

Espace aquatique Linaë

04 75 06 91 90
24 av. du président Roosevelt
26600 Tain-l'Hermitage
www.espaceaquatiquelinæ.fr

ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES (EPN)

EPN Saint-Félicien

04 75 06 90 82
15 place de l'église
07410 Saint-Félicien
epn.saint-félicien@archeagglo.fr

EPN Saint-Jean-de-Muzols

04 75 07 20 33
1ter chemin de Martinot
07300 Saint-Jean-de-Muzols
epn.saint-jean@archeagglo.fr

HABITAT ET URBANISME

Habitat
04 75 07 07 57
habitat@archeagglo.fr

Autorisation du droit des sols
Permanence téléphonique
au 04 26 78 57 85
le mardi et le jeudi :
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Tournon-sur-Rhône
04 75 07 23 22
Du lundi au samedi inclus
9h à 12h30 et 14h à 17h30



